

en vue de bâtir une maison d'environ \$18,000 doit avoir un revenu annuel d'au moins \$6,000, soit environ \$120 par semaine. C'est là une situation sérieuse; il faut y consacrer le plus d'attention et le plus de recherche possible.

J'aimerais que le ministre responsable de l'application de la loi nationale sur l'habitation songe plus aux recherches sur la construction et les matériaux, car, j'en suis certain, il doit y avoir moyen de construire à meilleur marché. Je ne recherche pas de prêts pour les entrepreneurs friands de spéculation, mais pour les particuliers qui ont vraiment besoin d'une maison, qui ont fait une demande, rempli les conditions exigées et à qui on annonce toutefois qu'ils ne peuvent obtenir de prêt parce que les crédits ont été réduits de 15 p. 100.

Ainsi, monsieur l'Orateur, ma péroraison rejoint mon exorde. Je suis heureux d'avoir pu faire ces quelques remarques sur la réduction des prêts pour la construction et sur la politique d'argent serré que le gouvernement libéral impose aux Canadiens. Et c'est de tout cœur que j'appuie l'amendement dont la Chambre est saisie.

• (8.20 p.m.)

M. Macaluso: Le député me permettrait-il de poser une question? Il aimerait sans doute y répondre. Pourrait-il nous dire pourquoi, à son avis, les sociétés privées de prêts hypothécaires, comme les compagnies d'assurance et certaines sociétés de fiducie, ont tari leurs fonds destinés à la construction domiciliaire? J'aimerais connaître les renseignements qu'il possède.

M. Hales: Vous me demandez mon opinion. La première raison, c'est la politique d'argent serré du gouvernement. La deuxième, c'est que ces entreprises affectent ces fonds à la construction de maisons de rapport et d'édifices à bureaux, où tout est centré sur un seul édifice et non sur un groupe de maisons sur lesquelles elles doivent avoir des hypothèques. Voilà pourquoi les prêteurs agréés préfèrent ce genre de constructions à des maisons.

M. Macaluso: C'est parce qu'ils tentent de faire monter le taux actuel d'intérêt.

M. Winkler: Pourquoi ne vous informez-vous pas chez vous?

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, les membres de mon parti appuient l'amendement proposé par l'opposition. Nous le faisons parce que cet amendement souligne le problème réel qui préoccupe aujourd'hui

[M. Hales.]

beaucoup de Canadiens: la pénurie d'habitations. Le député d'Hamilton-Ouest (M. Macaluso) a fait un plaidoyer vigoureux en faveur du gouvernement, mais il a surtout insisté sur les modifications apportées en 1964 à la loi nationale sur l'habitation et qui intéressent surtout la rénovation urbaine et les habitations à loyer modique pour les vieillards. Ce sont des questions très importantes, mais comme le préopinant l'a déclaré, le principal problème à l'heure actuelle c'est d'obtenir des prêts directs pour la construction domiciliaire.

À notre avis, l'argent serré n'est pas tellement en cause. C'est surtout que le gouvernement n'a pas de politique bien définie en ce qui a trait à la construction de maisons. Je devrais peut-être traiter un instant des remarques du député d'Hamilton-Ouest. Il a fait toute une histoire à propos des 300 millions de dollars dont les municipalités et les provinces n'ont pas profité pour les entreprises qu'il a énumérées.

M. Macaluso: Somme dont on n'a pas encore profité.

M. Gilbert: Il a demandé au ministre du Travail (M. Nicholson) de faire établir un ministère distinct des affaires urbaines et du logement. Lorsque le premier ministre (M. Pearson) a présenté un projet de résolution visant le remaniement des ministères la semaine dernière, c'était l'occasion rêvée d'instituer ce nouveau ministère, organe de liaison entre le gouvernement fédéral et les provinces et les municipalités quant à certains de ces problèmes. Il semble étrange que 300 millions de dollars soient disponibles sans que les provinces et les municipalités s'en servent pleinement. Nous voulons qu'elles le fassent.

Au sujet de la situation du logement au Canada, je pourrais peut-être mentionner, à titre d'exemples, la ville de Toronto et la circonscription que je représente. Les trois paliers du gouvernement ont mis en œuvre un programme de réaménagement urbain dans ma circonscription, mais il a été extraordinairement lent à se réaliser. L'une des principales raisons en est qu'il y eut un manque de consultations entre les autorités au sujet des personnes expropriées. L'un des problèmes principaux de ces gens est celui de l'indemnisation. Le gouvernement fédéral se facilite les choses en déclarant qu'il est seulement le banquier bailleur de fonds et que l'indemnisation ne le regarde pas.

Les contribuables estiment que trois éléments doivent être compris dans la question d'indemnisation. L'un a trait non seulement à